



FO remet la pétition indemnitaire au ministre N.Hulot

La pétition indemnitaire lancée par le SNITPECT et le SNP2E a été remise à notre ministre de tutelle à l'occasion d'une entrevue proposée par nos 3 ministres (Transition écologique et solidaire, Transports, Cohésion des territoires) à Force Ouvrière, ce 29 juin 2017.

Ainsi près de 4500 signataires, issus des corps techniques du ministère, ont demandé :

- Le **paiement immédiat de l'année de décalage ISS**, dette de l'État envers les agents de la filière technique Équipement ; accompagné d'un dégrèvement fiscal,
- La **dérogation au régime indemnitaire** « tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel » (**RIFSEEP**),
- La mise en place d'un **régime indemnitaire revalorisé, versé en année courante et lié au grade**.



Cette mobilisation a permis de sensibiliser les ministres à ce sujet très prégnant pour les agents concernés puisqu'il peut représenter jusqu'à 45% de la rémunération.

Par ailleurs, l'administration a d'ores et déjà annoncé :

- S'engager à demander la mise en paiement de l'année de décalage des ISS ;
- Ainsi que porter une demande de régularisation des textes ISS pour les ITPE reclassés au 6e échelon, suite à l'application du protocole minoritaire PPCR.

Si ces premières étapes, dont la concrétisation sera suivie attentivement par FO, vont dans le sens de nos revendications, elles ne soldent en rien le combat pour l'amélioration de notre régime indemnitaire !

Pour FO, une nouvelle demande de dérogation au RIFSEEP doit être portée par les ministres parallèlement à, a minima, une amélioration du dispositif indemnitaire pour la filière administrative, qui conduit, dans son état actuel, à des mobilités sanctions et des promotions au rabais !

Pour la filière technique, pour mes rémunérations, je me mobilise !